

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 6 juin 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39

Monsieur le leader du gouvernement,

Le 9 avril 2024, le député de Saint-Henri–Sainte-Anne, M. Guillaume Cliche-Rivard, déposait une pétition à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de permettre la participation des Québécois d'origine soudanaise à la voie d'accès familiale à la résidence permanente pour les personnes touchées par le conflit.

Je tiens à souligner que le Québec a toujours contribué aux efforts pour accueillir les populations affectées par les conflits et les guerres. Ce fut d'ailleurs le cas récemment pour le conflit en Ukraine. Le même constat s'applique pour l'effort humanitaire, alors que le Québec accueille une grande part des demandeurs d'asile arrivant au Canada, et ce depuis plusieurs années. Le premier ministre du Canada a lui-même reconnu que le Québec fait bien plus que sa part dans l'accueil des demandeurs d'asile.

Par ailleurs, le Québec dispose déjà de programmes humanitaires pour les personnes affectées par un conflit international, incluant les ressortissants soudanais. Différentes options d'immigration sont donc déjà ouvertes pour ceux et celles qui souhaiteraient s'établir au Québec.

Veillez accueillir, Monsieur le Leader du gouvernement, mes salutations distinguées,



Christine Fréchette